

Controverse après un jugement condamnant Edgar Morin

La condamnation, jeudi 26 mai, pour *"diffamation raciale"* de trois intellectuels, le sociologue Edgar Morin, l'eurodéputé Sami Naïr, l'écrivain Danièle Sallenave, ainsi que de Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, qui a publié leur tribune, suscite un vif émoi. En France comme à l'étranger, se multiplient les témoignages de solidarité avec les auteurs des propos incriminés.

L'affaire avait démarré à la suite de la publication d'un point de vue intitulé "Israël-Palestine : le cancer" (*Le Monde* du 4 juin 2002) signé des trois intellectuels. Deux associations, Avocat sans frontières et France-Israël Alliance Général Koenig, s'étaient alors portées parties civiles, estimant que certaines phrases contenaient des généralisations qui outrepassaient la critique de la politique israélienne.

Parmi celles-ci, deux d'entre elles étaient visées : *"On a peine à imaginer qu'une nation de fugitifs, issue du peuple le plus persécuté dans l'histoire de l'humanité (...) soit capable de se transformer, en deux générations (...) à l'exception d'une admirable minorité, en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier"* et, plus loin, *"les juifs d'Israël descendants des victimes d'un apartheid nommé ghetto ghettoisent les Palestiniens"*.

Relaxés par le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), vendredi 12 mai 2004, les mis en cause se sont vus astreints à payer la somme de 1 euro symbolique par la cour d'appel de Versailles (*Le Monde* daté 29-30 mai). Ils se sont, depuis, pourvus en cassation.

Cette décision de justice, rapportée par des sites Internet, a déclenché, aux Etats-Unis, une rumeur sur le thème : *"Le Monde condamné pour antisémitisme"*.

En France, dans les jours qui ont suivi l'arrêt, un *"témoignage de solidarité avec Edgar Morin"* a été lancé à l'initiative de l'écrivain Jean-Claude Guillebaud, éditeur du sociologue. Ce texte, publié dans *Libération* le 24 juin, exprime la préoccupation des signataires face à *"un jugement sanctionnant un article qui plaide clairement, à travers une analyse équitable et complexe, pour la paix et la fraternité entre les protagonistes de la tragédie israélo-palestinienne"*.

Ce *"témoignage"* a d'abord été signé par 150 personnalités, parmi lesquelles l'écrivain Laure Adler, le géopolitologue Pascal Boniface, l'éditeur Olivier Cohen, les philosophes Régis Debray et Jean Baudrillard, Nathalie Kosciusko-Morizet, députée (UMP) de l'Essonne, les historiens François Fejtö et Emmanuel Le Roy Ladurie, Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, l'écrivain Alain Robbe-Grillet, notre collaborateur Edwy Plenel, le sociologue Alain Touraine, Michel Tubiana, ex-président de la Ligue des droits de l'homme.

"LETTRES ANONYMES"

Mais la tension est montée d'un cran lorsque la collaboratrice d'Edgar Morin à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Catherine Loridant, dont l'adresse électronique figurait au bas de la pétition parue dans *Libération*, a reçu, par courriel, des menaces précises dirigées contre elle et contre le sociologue, âgé de 84 ans, à la suite de quoi elle a porté plainte. Danièle Sallenave fait également état de lettres anonymes.

"La perspective du retrait de Gaza, commente Edgar Morin au Monde, a dû provoquer une réaction des milieux juifs radicaux d'autant plus radicalisés qu'ils ont vu que de nombreuses personnalités juives signaient l'appel en ma faveur."

Pour M^e William Goldnadel, représentant l'association Avocats sans frontières, *"ce n'est pas parce qu'un abruti menace M. Morin qu'il faut en tirer des lois générales sur la non-modération de la communauté juive, puisqu'après tout rien ne dit que celui qui profère ces menaces le soit"*. *"C'est M. Morin qui communautarise et qui généralise. La judéité de M. Morin m'indiffère. Ce qui compte, c'est la dangerosité de ses écrits"*, déclare M^e Goldnadel.

La mise en ligne du texte par *Libération* a provoqué, à l'insu de ses initiateurs, la venue inopinée d'autres signataires, dont certains noms controversés, comme celui du philosophe de la "nouvelle droite", Alain de Benoist. Certains des premiers signataires, comme le sociologue Michel Wieviorka, ont alors retiré leur signature, tandis que *Libération* faisait provisoirement disparaître la liste de son site Internet. Une nouvelle liste, contrôlée de façon *"prophylactique"*, dit M. Morin, devrait être proposée dans les tout prochains jours.

"Je ne suis pas en colère", dit M. Morin, qui insiste pour que l'on replace la tribune en question dans le contexte de la réoccupation de Jénine par l'armée israélienne. *"Quand on cherche à comprendre, on ne peut pas haïr, ajoute-t-il. Qu'il existe des petits groupes fascistoïdes qui me menacent, rien de plus banal. Ce qui l'est moins, c'est qu'on se retrouve dans une situation où beaucoup de "braves gens" finissent par tomber dans l'illusion que je suis antijuif."*

"J'éprouve plus de douleur que de colère", affirme, pour sa part, M^{me} Sallenave, qui dit éprouver, face à ce jugement, un *"sentiment d'irréalité"*.